



Les Ailes du Noyonnais

Noyon, le 29 Mars 2021

## **Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 26 Mars 2021 En visioconférence**

19h00 Ouverture de l'AGO.

Elus présents : (5) HENIQUE Marcel, SOKOL Claude, BALAGUER Gérard,  
JOUET Mickaël et SIKORSKI Sébastien.

Elus Excusés : (2) TRUTET Eric et VIDAL Christelle

NB. Suite aux restrictions et confinement dû à l'épidémie de la Covid 19, tout rassemblement étant interdit, cette AGO s'est déroulée en visioconférence entre les élus du Bureau, avec présentation aux membres du club pour approbation.

### **1/ - Ouverture de l'AGO en visioconférence par le Président Marcel HENIQUE**

Le Président remercie les invités de leurs présences.  
In Memoriam

### **2/ - PV de la dernière AGO du 29 Février 2020.**

Lecture du PV de la dernière AGO du 29 février 2020.	Approbation
Lecture du PV de la dernière réunion de notre CD le 21/11/2020.	Approbation

### **3/ - Rapport moral et d'activité par le Président.**

Lecture du rapport moral et d'activité par le Président. (141 licenciés en 2020 et déjà 28 licenciés, dont 6 féminines, en ce début d'année 2021).	Approbation (en annexe)
--	-------------------------

### **4/ - Rapport financier par le Trésorier.**

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| a. Rapport du contrôleur aux comptes :   | Approbation (en annexe) |
| b. Renouvellement de notre contrôleur aux comptes :<br>M. René Avril est reconduit comme contrôleur aux comptes pour l'année 2021.   |                         |
| c. Vote du bilan annuel 2020 :   | Approbation (en annexe) |
| d. Vote du budget prévisionnel 2021 :  | Approbation (en annexe) |
| e. Vote sur le renouvellement des aides financières/bourses du club :<br>Les différentes aides et bourses sont reconduites   | Approbation (en annexe) |
| f. Vote de la cotisation club 2022 :<br>La cotisation club restera à 40 €. Afin de compenser le manque d'activité sur l'année, un cadeau de fidélisation club (tee-shirt ou mug) sera offert à chaque membre dès la reprise. |                         |

### **5/ - Matériel club.**

Notre parc parachute est constitué de 40 unités, soit 10 parachutes complets.	(en annexe)
L'achat d'un système de sécurité est prévu pour l'année 2021.	

## 6/ - AG Elective.

Par décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 et suivants, le Conseil d'Etat a reculé les règles de réunion et de délibération des AG jusqu'au 31 juillet 2021.

La possibilité d'une AG électorale du PCAN se voit donc reportée au moins jusque fin juillet 2021.

Dès la date retenue et en fonction de la reprise des activités, un appel à candidature sera fait aux membres du club.

## 7/ - AGO et AG Elective FFP le 10 Avril 2021 en visioconférence

Deux listes se présentent concernant l'AG électorale de notre fédération le 10 Avril :

- . 1/ - Liste présentée par Mme Marie-Claude FEYDEAU, Vice-présidente de la FFP sortante.
- . 2/ - Liste présentée par M. Yves-Marie GUILLAUD.

Après délibération, le choix du PCAN s'est porté sur la liste 2, d'Yves-Marie GUILLAUD; dont figure une élue de notre école de Frétoy le Château et de notre comité départemental. De plus le Vice-président de cette liste est licencié dans l'Oise et pratique sur notre école de Frétoy. Si cette liste était élue, une communication plus directe devrait pouvoir se faire.

## 8/ - AGO et AGE EICEPS du 3 Avril.

Initialement prévue le 3 avril, pas de convocation, nous sommes en attente de plus d'information.

Le fait de ne pouvoir pratiquer avant le 15 avril, ou plus tard ( ? ), cette AG est reportée.

Pour rappel, statutairement, une convocation doit être envoyée 15 jours avant l'AG.

## 9/ - Divers.

a. Ecole EICEPS :

Les 30 et 31 juillet 2021, les championnats de France FFP des disciplines artistiques, se dérouleront sur notre école de Frétoy le Château.

b. Ligue de parachutisme des Hauts de France :

L'AGO et l'AG Elective se sont déroulées le samedi 27 février 2021 en visioconférence.

Nouveaux élus au Bureau du Comité Directeur :

Président ligue	Patrice MAIGROT	(Pdt du Codept Somme)
Secrétaire ligue	François DIVE	(Pdt du Para-Club de Péronne)
Trésorier ligue	Manuel DA SILVA	(Membre école de Frétoy)

c. CoDept Oise : En attente d'une date d'AGO et d'AG Elective.

d. PCAN. Une proposition d'achat de « Tour de Cou » au logo de notre paraclub et destinés à nos licenciés est validée par le Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et clôture la réunion à 20h00.

**Le Secrétaire,**  
Claude SOKOL

**Le Président,**  
Marcel HENIQUE

	<p align="center"><b>Para-Club les Ailes du Noyonnais</b></p> <p align="center">Président : Marcel HENIQUE Tél. 06 12 13 78 98 1, Square La Fontaine 75016 Paris</p> <p align="center">Courriel : <a href="mailto:paracclub.noyon@gmail.com">paracclub.noyon@gmail.com</a> - Internet : <a href="http://www.pcan.fr">www.pcan.fr</a></p> <p align="center">RNA n°W603000630 - Siret n° 449 190 099 00019 - APE n° 9312 Z</p> <p align="center">Agréments : DDJS n°99-60 74 - APS n° 06011ET0234 et FFP n°60 19</p> <p align="center">Siège social : Hôtel de Ville - Bureau des Sports - 60400 Noyon Cedex</p> <p align="center">IBAN : FR76 1562 9026 6400 0201 7980 146 - BIC : CMCIFR2A</p>	
---	--	---